



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N°3

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

*Communauté de communes Bassée Montois,
80 rue de la Fontaine - BP 13 - 77480 BRAY-SUR-SEINE
Tél. 01 60 67 09 10*

Mail : contact@cc-basseemontois.fr

SIRET : 200 040 251 00023

Représentée par son président, Roger DENORMANDIE, personne responsable des marchés

B - Identification du titulaire du marché public

GOUVERNE - ZONE INDUSTRIELLE -12 AVENUE DE POIGNY - 77160 POIGNY

Email : etienne.trottier@gouverne.fr – Tél. : 01 64 00 55 25

Numéro SIRET : 317 883 544 00031

C - Objet du marché public

☐ Objet du marché public :

Le présent marché concerne le lot n°2 - VRD de l'aménagement paysager et la construction de 8 maisons individuelles pour personnes âgées à Bray-sur-Seine (77480)

☐ Date de la notification du marché public : 09/12/2024

☐ Durée d'exécution du marché public : 16 mois dont 1 mois de période de préparation de chantier à partir du 09/12/2024.

☐ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 155 464,32 €
- Montant TTC : 186 557,18 €

☐ Montant initial du marché public + avenants 1 et 2 du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 175 786.60 €
- Montant TTC : 210 943.92 €

D - Objet de l'avenant

☐ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Les prestations faisant l'objet du présent avenant sont rendues strictement nécessaires par des aléas techniques et des sujétions imprévues qui ne pouvaient pas être détectés lors de la consultation initiale, malgré des études préalables normales. Ces modifications, dictées par des impératifs de sécurité structurelle, n'altèrent pas la nature globale du marché public.

- *Devis D2510LG008 de 12 676,16 € HT : Le projet initial prévoyait le passage des réseaux d'évacuation des eaux usées sous les maisons avec 3 raccordements (1 par groupe de maisons) à un collecteur EU traversant les espaces extérieurs. Lors des études d'exécution (EXE), l'analyse fine des altimétries a révélé un conflit technique imprévisible lors de la phase de conception entre les canalisations EU et les fondations des bâtiments. La solution initiale présentait un risque avéré de fragilité structurelle pour l'ouvrage. Afin de garantir la pérennité du bâti et la sécurité des structures, il est devenu indispensable de modifier le projet en mettant en place une canalisation par maison, directement raccordée au collecteur traversant les espaces verts.*
- *Devis D2604LG007 de - 1 185,41 € HT : En raison des nombreux réseaux, de la distance importante entre les arbustes et les maisons et des travaux conséquents pour la mise en œuvre de la membrane anti-racinaire, il a été décidé de conserver les barrières juste au droit des arbres. Cela produit une moins-value.*

☐ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐ Non ☒ Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 11 490.75 €
- Montant TTC : 13 788.90 €
- % d'écart cumulé introduit par les avenants 1, 2 et 3 : 20,46 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 187 277.35 €
- Montant TTC : 224 732.82 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A Bray-sur-Seine, le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Roger DENORMANDIE, Président de la Communauté de communes Bassée Montois

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Z.I. – 12-12 bis, avenue de Poigny – 77160 PROVINS
Tél.: 01 64 00 55 25

DEVIS N° D2510LG008

Communauté de Communes Bassée-Montois

80 rue de la Fontaine

77480 BRAY SUR SEINE

A POIGNY, le 31 octobre 2025

construction de 8 maisons individuelles à Bray sur Seine:
plus/moins

Suivie par : Loic GUIZOUARN

E-mail : loic.guizouarn@gouverne.fr

Chantier N° : 2412001 - CC Bassée Montois - résidences seniors
à Bray

	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
	<u>Etudes, préparation</u>				
1	Signalisation, implantation	ens	PM	1 325.58	
2	Etude d'exécution et DOE	ens	PM	2 108.65	
	Total :				0.00
	<u>Préparation du terrain, comprenant:</u>				
3	Préparation du terrain, comprenant: - débroussaillage du terrain à l'engin mécanique, comprenant abattage des arbustes et des arbres, - dépose et évacuations des encombrants, - dépose et évacuation des clôtures existantes.	m²	PM	2.86	
4	Décapage du terrain sur 30 cm et stockage sur place terre végétale	m²	PM	2.56	
4bis	Terrassements en déblai -40 cm par rapport au niveau du terrain suite au décapage sur l'emprise des maisons (compris drainage périphérique) Nota : Certains arbres sont conservés	m3	PM	18.96	
	Total :				0.00
	<u>Réseaux enterrés</u>				
	Réseau EP				
	Tranchées				
5	Fouilles en tranchées pour pose de réseaux EP remblais jusqu'au fond de forme, évacuation des déblais	ml	PM	96.52	
	Sous-Total :				0.00
	<u>Canalisations EP</u>				
	Fourniture et pose de canalisations pvc sur lit de sable et grillage avertisseur				
6	diamètre 160 mm	ml	PM	79.36	
7	diamètre 200 mm	ml	PM	96.56	
	Sous-Total :				0.00
	Regards				

Page 1 / 7

Z.I. – 12-12 bis, avenue de Poigny – 77160 PROVINS
Tél.: 01 64 00 55 25

SUITE DEVIS N°D2510LG008

	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
8	Fourniture et pose de regards de visite EP/EU avec tampon fonte section 800x800 mm	u	PM	1 191.45	
9	Fourniture et pose de regards de branchement EP/EU avec tampon fonte section 500x500 mm	u	PM	517.68	
10	Fourniture et pose de régulateur de débit à 1l/s	u	PM	1 501.85	
	Sous-Total :				0.00
	Caniveaux				
11	Fourniture et pose de caniveau béton type CC1	ml	PM	38.31	
	Sous-Total :				0.00
	Noue de rétention -infiltration				
12	Réalisation de tests de perméabilité de vérification	u	PM	560.50	
13	Terrassements en déblais des noues d'infiltration - réglage des talus- évacuation des déblais	m3	PM	26.39	
14	Terrassements en déblais des noues pour mise en œuvre de terre végétale - évacuation des déblais	m3	PM	26.83	
15	Fourniture et mise en œuvre de raccordement de canalisation type empierrement et grille anti rongeurs	u	PM	125.00	
	Sous-Total :				0.00
	Rigole empierrement				
16	Réalisation d'empierrement pour rigole d'écoulement libre EP, terrassement - géotextile - GNT - mortier et sable de pose - empierrement	ml	PM	85.29	
	Sous-Total :				0.00
	Raccordement				
17	Branchement sur regard existant EP et remise en état	u	PM	768.16	
	Sous-Total :				0.00
	Sous-Total :				0.00
	Réseau EU				
	Tranchées				
18	Fouilles en tranchées pour pose de réseaux EU remblais jusqu'au fond de forme, évacuation des déblais	ml	52.00	96.52	5 019.04
	Sous-Total :				5 019.04
	Canalisations EU				

Page 2 / 7

Z.I. – 12-12 bis, avenue de Poigny – 77160 PROVINS
Tél.: 01 64 00 55 25

SUITE DEVIS N°D2510LG008

	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
	Fourniture et pose de canalisations pvc sur lit de sable et grillage avertisseur entre le point de branchement existant et local technique et entre le local technique et chaque maison				
20	diamètre 160 mm	ml	47.00	79.36	3 729.92
21	diamètre 200 mm	ml	5.00	96.56	482.80
	Sous-Total :				4 212.72
	Regards				
	Fourniture et pose de regards de visite EU avec tampon fonte				
22	section 800x800 mm	u	1.00	1 191.45	1 191.45
	Fourniture et pose de regards de branchement EU avec tampon fonte				
23	section 500x500 mm	u	6.00	517.68	3 106.08
	Sous-Total :				4 297.53
	Raccordement				
24	Branchement sur regard existant EU et remise en état	u	PM	768.16	
	Sous-Total :				0.00
	Sous-Total :				13 529.29
	Tranchée commune				
	Fouilles en tranchées (4 réseaux), remblais jusqu'au fond de forme, évacuation des déblais	ml	17.00	100.11	1 701.87
	Fouilles en tranchées (5 réseaux), remblais jusqu'au fond de forme, évacuation des déblais	ml	PM	130.53	
	Réseau alimentation AEP				
25	Fouilles en tranchées, remblais jusqu'au fond de forme, évacuation des déblais	ml	PM	56.24	
26	Fourniture et mise en place du réseau d'alimentation EP entre le point de branchement existant et le local chaufferie (hyp : 1 PEHD DN63)	ml	PM	12.29	
27	Fourniture et mise en place du réseau d'alimentation EP entre le local chaufferie et les compteurs d'eau individuels de chaque maison (Hypothèse 1PEHD DN40)	ml	PM	9.61	
	Hypothèse 1 PEHD DN25	ml	30.00	6.56	196.80
	Compteurs individuels	u	PM	280.79	
	Purge sur DN40	u	PM	357.15	
	Bouche à Clef sur PEHD DN63	u	PM	93.37	
	Bouche à Clef sur PEHD DN25	u	PM	93.37	
	Raccordement sur existant	u	PM	768.16	

Page 3 / 7

Z.I. – 12-12 bis, avenue de Poigny – 77160 PROVINS
Tél.: 01 64 00 55 25

SUITE DEVIS N°D2510LG008

Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
Sous-Total :				196.80
Courants forts et faibles				
28 Fouilles en tranchées, remblais jusqu'au fond de forme, évacuation des déblais	ml	PM	56.24	
29 fourniture et mise en place des fourreaux aiguillés pour les réseaux d'alimentation électrique entre le coffret Enedis situé à l'entrée principale du terrain et le local chaufferie (Hypothèses: 3 TPC DN160)	ml	-117.00	16.92	-1 979.64
30 fourniture et mise en place des fourreaux aiguillés pour les réseaux d'alimentation électrique entre le local chaufferie et le compteur électrique situé dans chaque maison (Hypothèses: 1 TPC DN160)	ml	PM	10.69	
Hypothèse : 1 TPC DN90	ml	100.00	8.92	892.00
Chambre de tirage :				
80*80	u	PM	633.26	
60*60	u	PM	440.48	
31 fourniture et mise en place des fourreaux aiguillés pour le réseau d'alimentation d'éclairage entre le local chaufferie et chaque appareil d'éclairage	ml	PM	43.28	
Massifs	u	PM	86.80	
France Télécom				
Hypothèse : 1 PVC DN42/45	ml	PM	4.48	
Chambre de tirage :				
L2T	u	-1.00	457.72	-457.72
L1T	u	-4.00	301.61	-1 206.44
Raccordement sur existant	u	PM	768.16	
Sous-Total :				-2 751.80
Réseau géothermie				
Plateforme pour forage géothermie yc remise en état après forages	m2	PM	24.72	
Fouilles en tranchées, remblais jusqu'au fond de forme, évacuation des déblais (Tranchée unique)	ml	PM	56.24	
Fouilles en tranchées, remblais jusqu'au fond de forme, évacuation des déblais (Surlargeur / Tranchée commune)	ml	PM	56.24	
fourniture et mise en place de réseau de géothermie entre le local technique et chaque maison -> HORS LOT VRD	ml	PM		
Sous-Total :				0.00
Sous-Total :				-853.13

Page 4 / 7

Z.I. – 12-12 bis, avenue de Poigny – 77160 PROVINS
Tél.: 01 64 00 55 25

SUITE DEVIS N°D2510LG008

Désignation		Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
Total :					12 676.16
Barrières anti-racines					
32	Fourniture et pose de barrières anti-racinares	ml	PM	4.48	
Total :					0.00
Clôture et portillon					
33	Fourniture et pose de clôture grillagé	ml	PM	24.43	
34	Fourniture et pose de portillon grillagé	u	PM	1 066.58	
Total :					0.00
Circulations, Stationnements					
Surfaces en stabilisé					
35	Revêtement en stabilisé - aire de stationnement	m2	PM	24.72	
36	Revêtement en stabilisé - cheminements piétons	m2	PM	27.71	
Total :					0.00
Surfaces en enrobé					
37	Dépose du revêtement existant	m2	PM	12.43	
38	Fourniture et mise en place des bordures en béton	ml	PM	28.96	
39	Réalisation de revêtement en enrobé	m2	PM	52.92	
	Réalisation d'un passage surélevé	U	PM	500.00	
Total :					0.00
Demi-rondins pour séparation places de stationnement					
40	Demi-rondins pour séparation places de stationnement	u	PM	100.81	
Total :					0.00
Nettoyage et repliement					
41	Nettoyage et repliement	Ens	PM	885.03	
Total :					0.00
Autre					
	compte prorata	Ft	PM	152 416.00	
Total :					0.00



Z.I. – 12-12 bis, avenue de Poigny – 77160 PROVINS
Tél.: 01 64 00 55 25

SUITE DEVIS N°D2510LG008

Montant H.T.	12 676.16 €
T.V.A. 20 %	2 535.23 €
Montant T.T.C.	15 211.39 €

Visa du représentant de l'entreprise	Signature et cachet du client
	Fait à , le

DEVIS VALABLE 30 JOURS:

- Prix base valeur (mois précédent le mois d'établissement du devis).
- Prix révisable suivant index FNTP TP 01 sauf accord conjoint différent.
- Paiement sur situation mensuelle par traite acceptée ou virement à 30 jours fin de mois.
- Acompte de 30% à la commande.
- La garantie de paiement prévue à l'article 1799-1 du Code Civil, complété par le décret n°99.658 du 30 juillet 1999, nous sera remise à la signature du marché ou au plus tard, avant le début des travaux.
- Devis réalisé eu égard aux quantités données et pour un projet établis. Toute modification du projet entrainera une révision du présent devis.
- Rubriques du devis indissociables les unes des autres sans notre accord et sans modification du devis avant signature.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 077-200040251-20260625-D_2026_8_14-DE

CONDITIONS DE REGLEMENT:

- Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé
- En cas de défaut de paiement, des pénalités de retard, au taux de refinancement de la BCE majoré de 10%, seront exigibles le jour suivant la date d'échéance inscrite sur la facture même en l'absence de mise en demeure à laquelle s'ajoutera 1% par mois de retard à compter du 3ème mois de retard.
- Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante euros (40€) sera due en application du décret n°2012-1115 en date du 2 octobre 2012.

COMMANDE:

Dans le cas où vous souhaiteriez nous confier l'exécution de ces travaux, merci de bien vouloir nous renvoyer ce devis avec la mention "lu et approuvé, bon pour commande" avec la date, signature et tampon afin que nous planifions les travaux.



Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 077-200040251-20260625-D_2026_8_14-DE

Z.I. – 12-12 bis, avenue de Poigny – 77160 PROVINS
Tél.: 01 64 00 55 25

DEVIS N° D2604LG007

Communauté de Communes Bassée-Montois

80 rue de la Fontaine

77480 BRAY SUR SEINE

A POIGNY, le 24 avril 2026

CC Bassée Montois - résidences séniors à Bray: antiracinaire

Suivie par : Loic GUIZOUARN

E-mail : loic.guizouarn@gouverne.fr

Chantier N° : 2412001 - CC Bassée Montois - résidences séniors
à Bray

Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
32 Fourniture et pose de barrières anti-racinaires	ml	-264.60	4.48	-1 185.41

Montant H.T. -1 185.41 €

T.V.A. 20 % -237.08 €

Montant T.T.C. -1 422.49 €

Visa du représentant de l'entreprise	Signature et cachet du client
	Fait à , le

Page 1 / 2

SAS au capital de 122 094 €

R.C.S MELUN

Siret : 31788354400031

APE : 4312A

12 Avenue de Poigny 77160 POIGNY

E-mail : contact@gouverne.fr

N° TVA : FR91317883544

DEVIS VALABLE 30 JOURS:

- Prix base valeur (mois précédent le mois d'établissement du devis).
- Prix révisable suivant index FNTP TP 01 sauf accord conjoint différent.
- Paiement sur situation mensuelle par traite acceptée ou virement à 30 jours fin de mois.
- Acompte de 30% à la commande.
- La garantie de paiement prévue à l'article 1799-1 du Code Civil, complété par le décret n°99.658 du 30 juillet 1999, nous sera remise à la signature du marché ou au plus tard, avant le début des travaux.
- Devis réalisé eu égard aux quantités données et pour un projet établis. Toute modification du projet entrainera une révision du présent devis.
- Rubriques du devis indissociables les unes des autres sans notre accord et sans modification du devis avant signature.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 077-200040251-20260625-D_2026_8_14-DE

CONDITIONS DE REGLEMENT:

- Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé
- En cas de défaut de paiement, des pénalités de retard, au taux de refinancement de la BCE majoré de 10%, seront exigibles le jour suivant la date d'échéance inscrite sur la facture même en l'absence de mise en demeure à laquelle s'ajoutera 1% par mois de retard à compter du 3ème mois de retard.
- Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante euros (40€) sera due en application du décret n°2012-1115 en date du 2 octobre 2012.

COMMANDE:

Dans le cas où vous souhaiteriez nous confier l'exécution de ces travaux, merci de bien vouloir nous renvoyer ce devis avec la mention "lu et approuvé, bon pour commande" avec la date, signature et tampon afin que nous planifions les travaux.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N°4

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

*Communauté de communes Bassée Montois,
80 rue de la Fontaine - BP 13 - 77480 BRAY-SUR-SEINE
Tél. 01 60 67 09 10*

Mail : contact@cc-basseemontois.fr

SIRET : 200 040 251 00023

Représentée par son président, Roger DENORMANDIE, personne responsable des marchés

B - Identification du titulaire du marché public

ARELEC 89 - 14 RUE LAZARE BERTRAND - 89100 SENS

Email : antoine.ramard@arelec89.fr - contact@arelec89.fr - Tel. : 06 37 77 17 83

N° Siret : 831 070 529 00019

C - Objet du marché public

☐ Objet du marché public :

Le présent marché concerne le lot n°7 - Electricité de l'aménagement paysager et la construction de 8 maisons individuelles pour personnes âgées à Bray-sur-Seine (77480)

☐ Date de la notification du marché public : 09/12/2024

☐ Durée d'exécution du marché public : 16 mois dont 1 mois de période de préparation de chantier à partir du 09/12/2024.

☐ Montant initial :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 117 721,09 €
- Montant TTC : 141 265,31 €

☐ Montant initial + avenants 1, 2 et 3 du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 113 189,47 €
- Montant TTC : 135 827,36 €

D - Objet de l'avenant

☐ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

DEVIS N° 220685 : Création Va-et-Vient SAS et entrée maisons 4 à 8

☐ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐

Non

☒

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 665,75 €
- Montant TTC : 798,90 €

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 113 855,22 €
- Montant TTC : 136 626,26 €

% d'écart cumulé introduit par les avenants 1, 2, 3 et 4 : -3,28 %

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A Bray-sur-Seine, le

Signature
 (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)
 Roger DENORMANDIE, Président de la Communauté de communes Bassée Montois

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



ARELEC 89
14 RUE LAZARE BERTRAND
89100 SENS
06 37 77 17 83

antoine.ramard@arelec89.fr
www.arelec89.fr

Adresse chantier :
100 rue Eugène Penancier

77480 BRAY-SUR-SEINE

CC Bassée Montois

100 rue Eugène Penancier

77480 BRAY-SUR-SEINE

Objet : Résidence Etang Broda création VV SAS et entrée maisons 4 à 8

Désignation	U	Qté	P.U. HT	Montant HT
Modification éclairage maisons 4 à 8				
Tirage d'une ligne électrique pour la création d'un va et vient dans l'entrée	Ens	5,00	34,14	170,70
- inter	U	5,00	28,65	143,25
Tirage d'une ligne électrique pour l'alimentation de l'éclairage pour la création d'un va et vient dans le SAS	Ens	5,00	41,71	208,55
- inter	U	5,00	28,65	143,25
Total Modification éclairage maisons 4 à 8				665,75

Clause de réserve de propriété : Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal. Le défaut de paiement de l'une ou quelconque des échéances pourra entraîner la revendication des biens.

Durée de validité du devis : 1 mois

Devis gratuit

40% d'acompte à la signature du devis

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00 %	665,75 €	133,15 €

Total HT 665,75 €

Total TVA 133,15 €

Total TTC 798,90 €

Dont Eco-participation 0,00 €

Veuillez nous retourner ce devis daté, signé et précédé de la mention "Lu et approuvé, Bon pour accord".

Date :

Signature Client :